

La grande première des Alpes françaises : les Jeux olympiques de l'hiver 1968

Autor(en): **Ravanel, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **45 (1965)**

Heft 4: **Sports d'hiver**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA GRANDE PREMIÈRE DES ALPES FRANÇAISES :

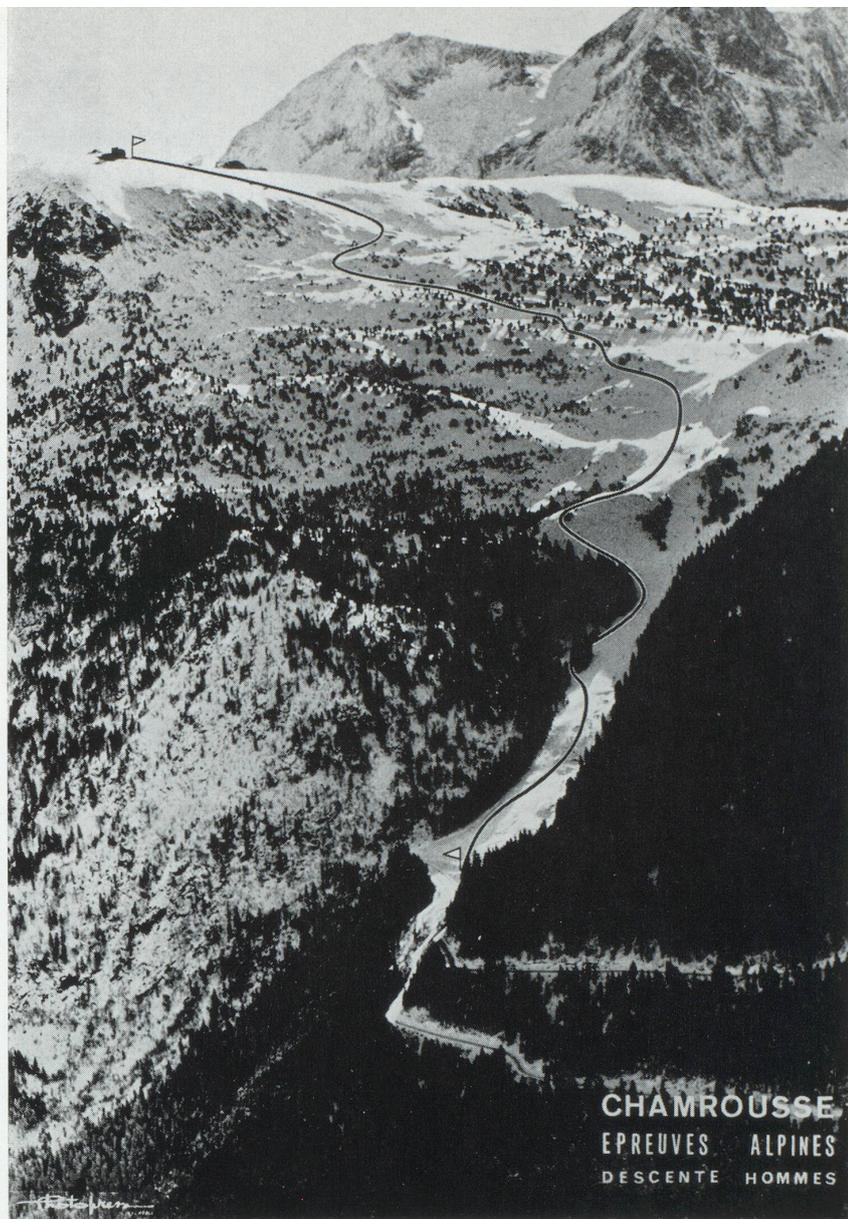
Les Jeux Olympiques de l'hiver 1968



On a coutume de considérer comme un fait normal l'expansion des stations de sports d'hiver.

Dans ses objectifs, le IV^e Plan avait tenu compte d'un accroissement annuel de 18 % du nombre des skieurs. Or, les prévisions ne se sont pas révélées trop optimistes puisque dans certaines stations l'augmentation se situe entre 15 et 20 % et qu'au cours de ces cinq dernières années, dans les stations de classe internationale, la fréquentation étrangère est passée de 9 % à 19 %.

En moins de vingt ans, on a construit dans les stations de sports d'hiver françaises environ 1.100 hôtels, 20.000 habitations secondaires, 655 remontées mécaniques dont le téléphérique des Grands Montets,



stations familiales, stations pour les jeunes, trouveront ainsi leur véritable rôle dans un ensemble très complet qui, compte tenu des conditions naturelles, des investissements et du progrès des transports aériens — il ne faut pas oublier que c'est en France qu'on a créé pour la première fois une réglementation autorisant certains avions à se poser en montagne en dehors des aérodromes, — fera de la France un centre mondial des sports d'hiver.

Dans trois ans, les olympiades de l'hiver mettront les Alpes françaises en vedette : à 9 heures de New-York, à 25 heures de Tokio, à 11 heures de Moscou, à 14 heures de Rio de Janeiro...

On attend plusieurs milliers de visiteurs français et étrangers qui vont séjourner deux à trois semaines dans la région grenobloise.

50.000 chambres doivent les héberger dans un rayon de 120 kilomètres autour de Grenoble. 62 terrains de camping, groupant une superficie totale de 46 ha, pourront accueillir plus d'un millier de caravanes. Il faut construire des hôtels, moderniser des chambres, transformer provisoirement en hôtels des groupes d'immeubles. Il faut aussi prévoir des voies d'accès faciles et rapides. Plusieurs kilomètres d'autoroutes, de bretelles de dégagement seront construites avant 1968; des routes seront élargies, des parkings aménagés dans les stations où doivent se dérouler les épreuves sportives pour accueillir de 40.000 à 80.000 spectateurs.

Enfin, l'équipement sportif se répartit sur six stations et, dès 1966 les pistes terminées serviront aux Championnats de France de ski.

A Alpes d'Huez : construction d'une piste pour l'épreuve olympique de bobsleigh.

A Autrans : où doivent se dérouler

inauguré en avril 1964, qui assurera à Chamonix dans quelques années un courant d'excursions de 24 à 48 heures alimentant ainsi en visiteurs la station pendant toute la saison.

Le IV^e Plan avait prévu que l'ensemble des projets d'équipements touristiques collectifs s'élèverait à 59.300.000 F. Mais les premières années d'exécution ont indiqué que, non seulement les prévisions avaient été tenues, mais qu'elles avaient même été dépassées.

Si pour l'Autriche et la Suisse, l'équipement des stations de sports

d'hiver est passé il y a longtemps au premier plan d'une industrie essentielle, il n'est pas exagéré de dire que la neige est devenue en France une « affaire d'État ».

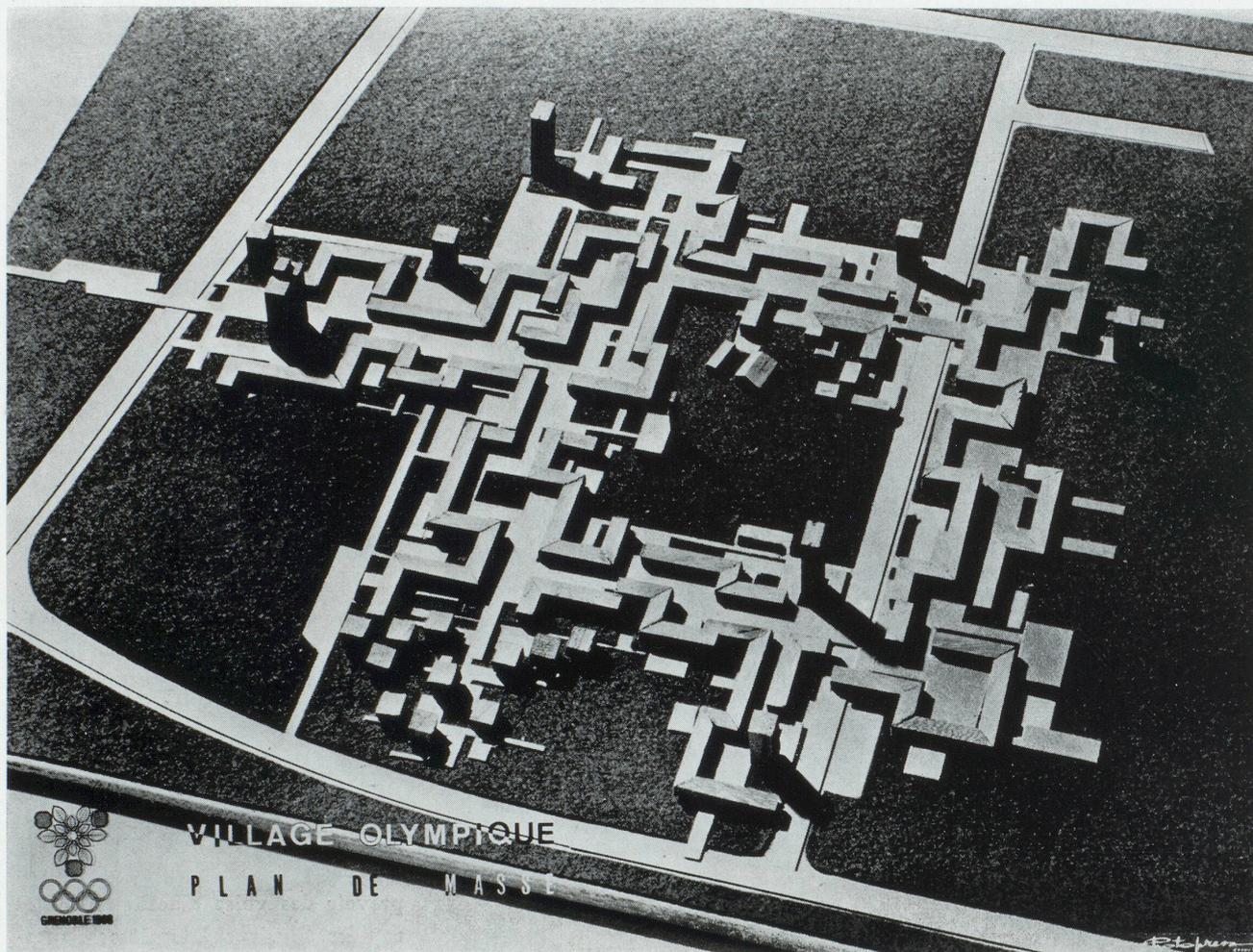
Dans les travaux d'étude du V^e Plan, l'aménagement rationnel des « gisements » de neige français figure parmi les actions prioritaires.

Une classification rigoureuse, tenant compte du relief, du climat et de la situation géographique de chaque station ou de chaque projet, permettra une meilleure exploitation des sites : stations de classe internationale, stations de week-end,

les épreuves nordiques; aménagement des pistes (débroussaillage, remodelage) et des tremplins de saut (un tremplin olympique de

construction dans le parc Paul-Mistral d'une patinoire de 15.000 places, réalisée par l'architecte Alexandre Guichard et d'un anneau de

Les souvenirs qu'en emporteront les visiteurs français et étrangers feront sans aucun doute la meilleure affiche publicitaire jamais réalisée



70 mètres et un tremplin d'entraînement de 40 mètres revêtu de « plastique »).

A Chamrousse : station des épreuves alpines; construction en 1965 du télésiège des Gaboureux et du télésiège de la Balme. En 1966 et 1967, construction des télésièges des Vallos, du lac Robert et du lac Achard.

A Grenoble : Capitale de ces jeux :

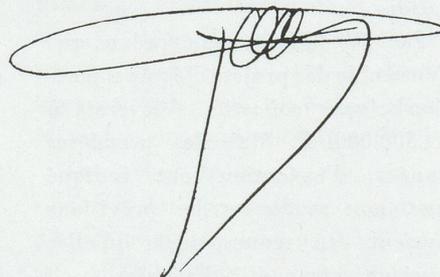
vitesse de 400 mètres terminé en décembre 1966.

A Saint-Nizier-de-Moucherotte : tremplin de saut de 90 mètres.

A Villard-de-Lans : piste d'un kilomètre pour l'épreuve de luge.

Autant d'aménagements qui marqueront la région d'une empreinte internationale, la plaçant à l'avant-garde de l'équipement des stations de sports d'hiver.

pour lancer : « la mode des sports d'hiver en France ».



JEAN RAVANEL,
Commissaire au Tourisme.